



**1<sup>er</sup>** ACTEUR DE  
COMPLÉMENTAIRE  
SANTÉ

# LA MUTUALITÉ EN CHIFFRES

Édition janvier 2014

**38**  
MILLIONS DE  
PERSONNES PROTÉGÉES



**6 000**  
ACTIONS  
PRÉVENTION

**2 500** SERVICES  
DE SOINS ET  
D'ACCOMPAGNEMENT  
MUTUALISTES



# LA MUTUALITÉ EN CHIFFRES

## ÉDITO

*Face à une actualité marquée par la loi relative à la sécurisation de l'emploi et à l'objectif de généralisation de la complémentaire santé à horizon 2017, les mutuelles réinvestissent leurs valeurs fondamentales en les adaptant aux enjeux d'aujourd'hui.*

*Tout en maintenant le cap d'une protection sociale étendue et généralisée et d'un accès pour tous à des soins de qualité, le Mouvement mutualiste poursuit sa participation à la régulation des dépenses de santé à travers les négociations avec les professionnels de santé ou la mise en place d'un programme sur les soins de premier recours.*

*Dans ce contexte d'exigence de performance économique et sociale, les mutuelles s'attachent à des principes de gestion responsable et continuent de développer des services permettant la meilleure protection pour les adhérents. Les données présentées dans ce document, "La Mutualité en chiffres", montrent que les mutuelles sont non seulement un acteur prépondérant sur le champ de la complémentaire santé mais qu'elles relèvent également le défi d'une offre de soins et de prévention de qualité.*

*Emmanuel Roux,  
Directeur général  
de la Mutualité Française*

## SOMMAIRE

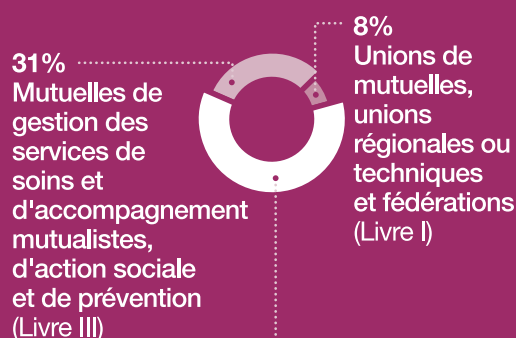
- 01** LA MUTUALITÉ FRANÇAISE,  
ACTEUR PRINCIPAL DE LA  
COMPLÉMENTAIRE SANTÉ P04
- 02** LES SERVICES DE SOINS  
ET D'ACCOMPAGNEMENT  
MUTUALISTES P06
- 03** LA PRÉVENTION ET LA  
PROMOTION DE LA SANTÉ P08
- 04** L'ACTIVITÉ DE PRÉVOYANCE  
DES MUTUELLES P10
- ANNEXE :  
LES PLACEMENTS P11

**1<sup>er</sup>**

- ◆ Acteur de **complémentaire santé**
- ◆ Réseau de **soins et d'accompagnement à but non lucratif**
- ◆ Acteur privé de **prévention santé**

## L'ORGANISATION

**775** MUTUELLES  
ET UNIONS MUTUALISTES



61%  
Mutuelles santé et mutuelles  
prévoyance-retraite - (Livre II)

↓

**475** MUTUELLES  
=

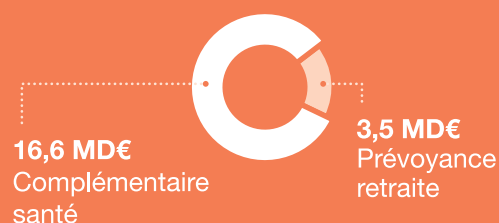
**95%**  
DES COTISATIONS PERÇUES  
PAR L'ENSEMBLE DES MUTUELLES

**38** MILLIONS DE PERSONNES PROTÉGÉES

Source : FNMF

## L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

**20,1** MDE  
CHIFFRE D'AFFAIRES  
EN ASSURANCE DE PERSONNES



**2,9** MDE  
CHIFFRE D'AFFAIRES  
DE L'ACTIVITÉ SANITAIRE, SOCIALE  
ET MÉDICO-SOCIALE DES MUTUELLES

Source : FNMF - Données 2012

**100** M€  
ACTION SOCIALE DES MUTUELLES

Source : FNMF - Données 2012

## AU CŒUR DE L'ESS

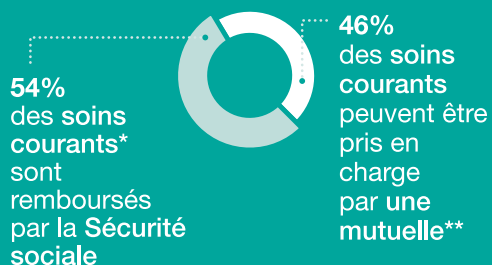
Les entreprises mutualistes sont des acteurs fondateurs et essentiels de l'Économie sociale et solidaire (ESS) porteuses de projets d'intérêt collectif. L'ESS représente 10,3 % de l'emploi en France<sup>(1)</sup>. 5,4% de cette tranche sont des emplois occupés dans les entreprises mutualistes.

**85 000** COLLABORATEURS EN MUTUALITÉ<sup>(2)</sup>

<sup>(1)</sup>INSEE CLAP 2010 <sup>(2)</sup>Source : OEMM-CEREQ 2010

# 01 LA MUTUALITÉ FRANÇAISE, ACTEUR PRINCIPAL DE LA COMPLÉMENTAIRE SANTÉ

## LA PRISE EN CHARGE DES DÉPENSES DE SANTÉ



\*médecins, médicaments, analyses  
\*\*dans le cadre du parcours de soins, hors participation forfaitaire et sous conditions pour les dépassements d'honoraires

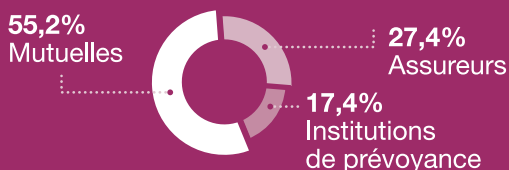
Source : DREES - Comptes nationaux de la santé 2010, septembre 2011

## LA RÉPARTITION DES ACTEURS DE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ

**80%** DES COMPLÉMENTAIRES SANTÉ  
SONT DES MUTUELLES

Source : Rapport d'activité 2012 - Fonds CMU

◆ Cotisations de complémentaire santé perçues<sup>(1)</sup>

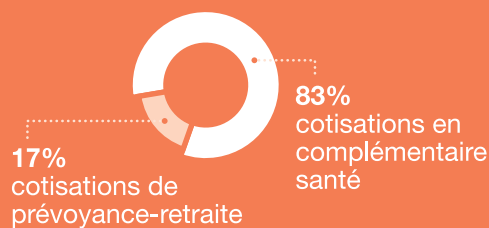


## LA COMPLÉMENTAIRE SANTÉ DANS L'ACTIVITÉ DES MUTUELLES

◆ Cotisations des mutuelles en 2012 :  
17,6 MD€<sup>(1)</sup>

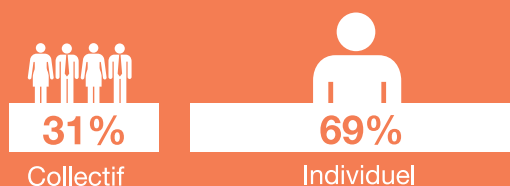
**16,6** MD€<sup>(2)</sup> Mutuelles adhérentes  
à la Fédération nationale  
de la Mutualité Française

◆ Répartition du chiffre d'affaires  
des mutuelles



Source : FNMF

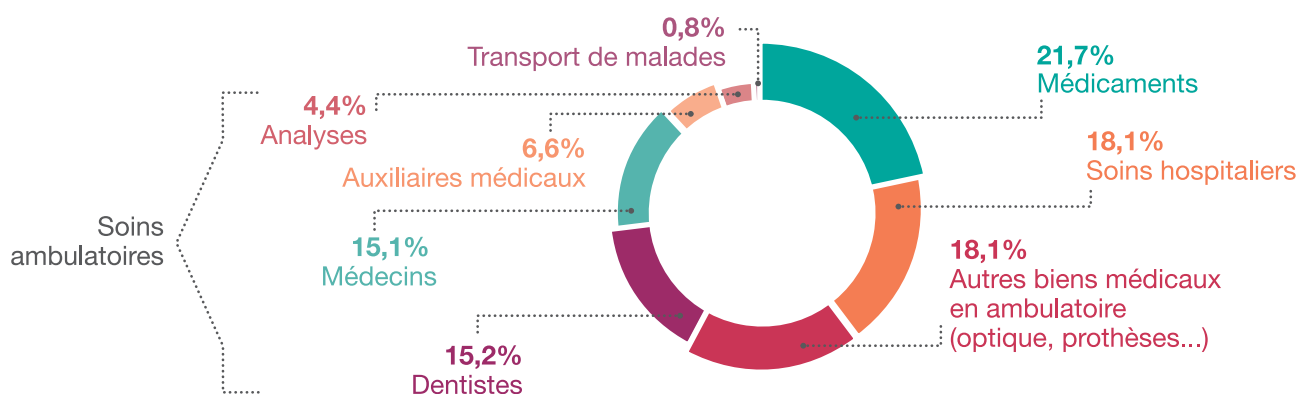
◆ Répartition entre le collectif  
et l'individuel<sup>(2)</sup>



(1) Lettre du Fonds CMU n°52, juillet 2013, correction FNMF.

(2) Données FNMF sur la base d'un échantillon de 303 mutuelles du Livre II et 203 mutuelles du Livre III.

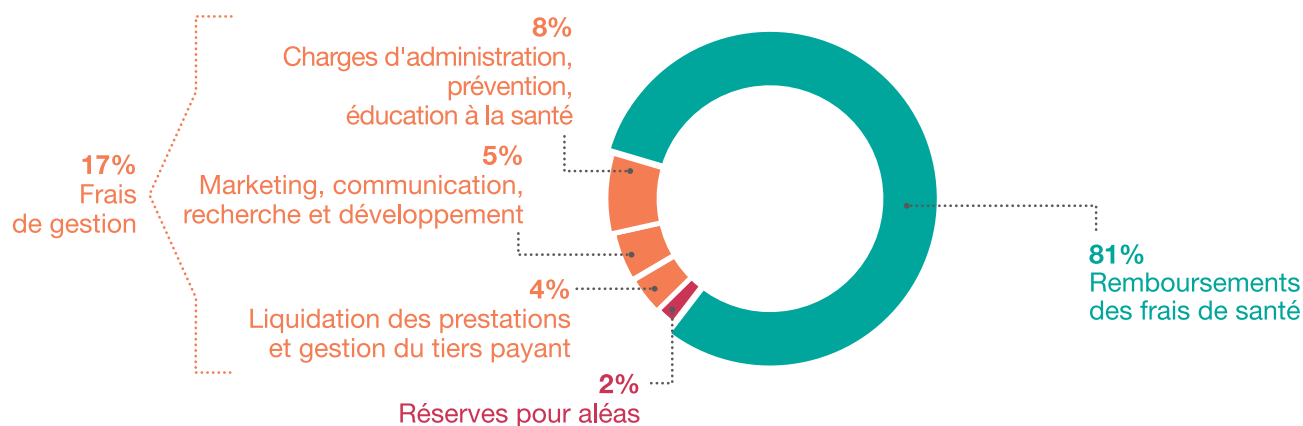
## LA DÉPENSE DE SOINS ET BIENS MÉDICAUX DES MUTUELLES



Source : DREES - Comptes nationaux de la santé 2012, septembre 2013

## LES FRAIS DE GESTION DES MUTUELLES : UNE OBLIGATION DE TRANSPARENCE

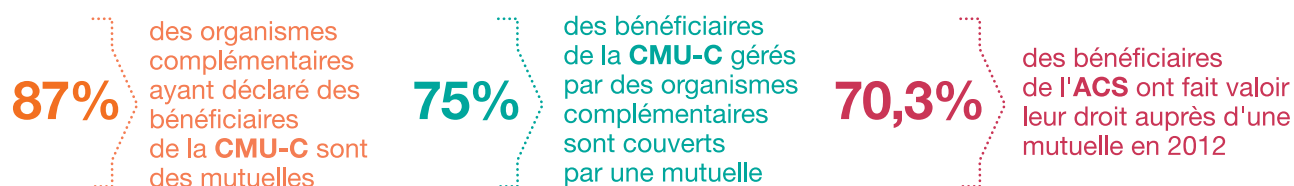
◆ Répartition des charges des mutuelles en 2011



Les frais de gestion des mutuelles incluent des charges liées à la délivrance de services qui contribuent à une meilleure protection santé des adhérents : tiers-payant, démarches contractuelles avec les professionnels de santé, actions de prévention et d'éducation à la santé, action sociale.

Source : Rapport DREES, mars 2013

## LA CMU COMPLÉMENTAIRE (CMU-C) ET L'AIDE À LA COMPLÉMENTAIRE SANTÉ (ACS) : DES OUTILS POUR DIMINUER LE RENONCEMENT AUX SOINS



Source : Rapport d'activité 2012 - Fonds CMU

## 02

# LES SERVICES DE SOINS ET D'ACCOMPAGNEMENT MUTUALISTES

### UNE PRÉSENCE FORTE SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE









**+2500**

ÉTABLISSEMENTS ET  
SERVICES DE SOINS  
ET D'ACCOMPAGNEMENT  
MUTUALISTES

Ces services organisés en réseaux constituent une offre de proximité et de qualité, accessible à tous.

Les tarifs pratiqués dans ces services garantissent un reste à charge à minima, voire nul, pour les adhérents.

### LES ACTIVITÉS SANITAIRES ET AMBULATOIRES

-  **715** magasins d'optique
-  **453** centres dentaires
-  **355** centres d'audition
-  **111** établissements d'hospitalisation
-  **60** pharmacies
-  **52** centres médicaux et polyvalents
-  **30** centres infirmiers
-  **20** laboratoires de prothèses dentaires

Source : FNMF

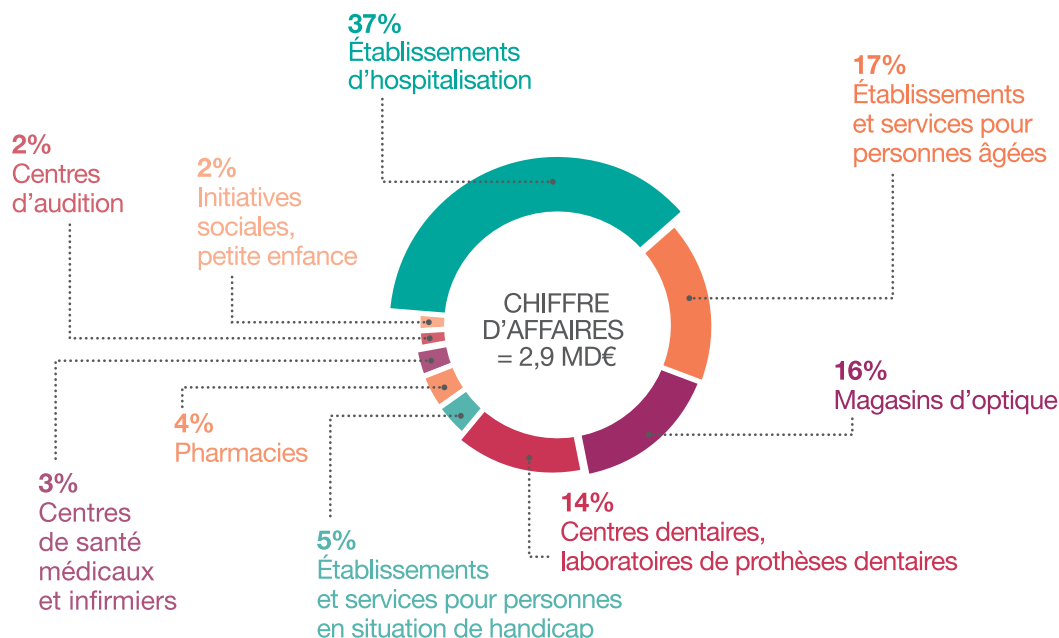
### LES ACTIVITÉS SOCIALES ET MÉDICO-SOCIALES

Établissements et services :

-  **405** pour personnes âgées
-  **203** pour la petite enfance
-  **178** pour personnes en situation de handicap
-  **13** initiatives sociales (logements pour jeunes, insertion...)

Source : FNMF

# LA RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES DES SERVICES DE SOINS ET D'ACCOMPAGNEMENT MUTUALISTES



Comme les années précédentes, le secteur hospitalier est prépondérant compte tenu des volumes budgétaires des établissements.

Source : FNMF

## LES CENTRES DE SANTÉ, UNE OFFRE DE SOINS INDISPENSABLE

Les centres de santé mutualistes proposent une offre de soins diversifiée, accessible à tous sans discrimination :

- ◆ des centres médicaux ou polyvalents,
- ◆ des centres de santé dentaires,
- ◆ des centres de santé infirmiers.

Les centres de santé permettent d'accéder à la médecine générale mais également à une palette de spécialités médicales et de plateaux techniques diversifiés, au tarif conventionnel de secteur 1. La pratique du tiers payant et les restes à charges limités facilitent l'accessibilité financière à l'ensemble de la population.

Le regroupement des spécialités médicales permet une continuité des soins ainsi qu'une prise en charge globale et coordonnée.

Depuis plusieurs années, la Mutualité Française milite en faveur du renforcement des soins de premiers recours et du parcours de soins du patient.

Les centres de santé mutualistes, précurseurs de l'exercice médical regroupé et pluri-professionnel, incarnent une réponse d'avenir dans l'organisation des soins de premier recours. Ils s'inscrivent pleinement dans le programme GASPARE, développé par la Mutualité Française en faveur des soins de premier recours. Elle soutient leur développement sur la base d'un modèle économique repensé : synergie des activités, définition d'une taille critique, optimisation des ressources financières...



# 03 LA PRÉVENTION ET LA PROMOTION DE LA SANTÉ

## UN RÉSEAU STRUCTURÉ ET PROFESSIONNALISÉ

### 150 EXPERTS

dans 25 Unions régionales définissent et mettent en œuvre les actions de prévention et promotion de la santé en lien avec les mutuelles et les services de soins et d'accompagnement mutualistes.

Source : FNMF

## DES SOURCES DE FINANCEMENT VARIÉES

### 13,6 M€

- ◆ Le Fonds national de prévention, abondé par les mutuelles adhérentes à la Mutualité Française à hauteur de 4,5 millions d'euros,
- ◆ le budget propre des Unions régionales,
- ◆ les financements complémentaires des partenaires (ARS, collectivités territoriales, etc.).

Source : FNMF

## DES ACTIONS ADAPTÉES AUX BESOINS

### + DE 150 PROGRAMMES

de prévention et promotion de la santé à destination des adhérents mutualistes et du grand public

### 6 000 ACTIONS<sup>(1)</sup>

Conférences-débats, ateliers, théâtre-forums, groupes d'information et d'échanges, etc.

<sup>(1)</sup>Dont plus de 2 200 Rencontres santé relayées sur [www.prioritesantemutualiste.fr](http://www.prioritesantemutualiste.fr)

### 370 000 PARTICIPANTS

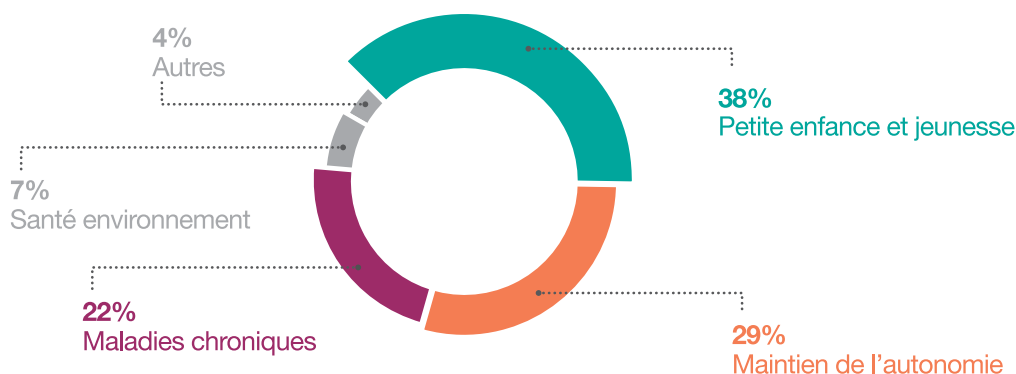
Seniors, aidants familiaux, étudiants, femmes enceintes et parents de jeunes enfants, personnes relais, etc.

Source : FNMF



## LES ORIENTATIONS 2012-2014: TROIS THÉMATIQUES PRIORITAIRES

◆ Répartition des interventions par thématique



➤ La "santé environnement" est une thématique émergente dans le réseau. Des actions sur la qualité de l'air, des ateliers en direction des femmes enceintes, etc. sont ainsi proposés au public. Certaines Unions régionales ont fait le choix de s'adresser à un public vulnérable : jeunes en insertion professionnelle, saisonniers, migrants, etc. Elles organisent ainsi des actions spécifiques dédiées : accès à la santé, prévention des conduites à risques, santé mentale...

Source : FNMF

## LES PARTENARIATS LOCAUX ET NATIONAUX



**INSTITUTIONS PUBLIQUES**  
Inpes, Inca, CCAS, CLIC...



**ÉTABLISSEMENTS SANITAIRES  
OU MÉDICO-SOCIAUX**  
CHU, EHPAD, crèches...



**ASSOCIATIONS**  
Association française  
des aidants, Croix-Rouge...



**ACTEURS DU MONDE DE L'ÉDUCATION**  
rectorats, universités...



**RÉSEAUX DE PROFESSIONNELS**  
réseaux de périnatalité...



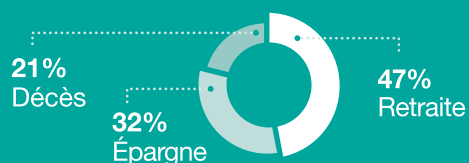
**FÉDÉRATIONS SPORTIVES**  
Comité olympique,  
Fédération d'athlétisme...

# 04 L'ACTIVITÉ DE PRÉVOYANCE DES MUTUELLES

## L'ACTIVITÉ PRÉVOYANCE VIE

**2,1** MD€ DE COTISATIONS

10,4% de l'ensemble des cotisations perçues par les mutuelles



La Mutualité Française a une position forte sur certains secteurs de la retraite (retraite des anciens combattants, des fonctionnaires, des artisans et des commerçants).

Source : FNMF

**3,5** MD€

## L'ACTIVITÉ PRÉVOYANCE NON-VIE

**1,4** MD€ DE COTISATIONS

7% protection juridique, assistance, pertes pécuniaires diverses, caution.



93% indemnités journalières, incapacité et invalidité

Répartition par type de contrats en 2012



Source : FNMF

## UNE OFFRE MUTUALISTE DE QUALITÉ EN ASSURANCE EMPRUNTEUR

Le contrat d'assurance emprunteur garantit à la banque ou à l'établissement de crédit la couverture de sa créance en cas de décès, incapacité, invalidité, voire chômage.

La loi Lagarde de septembre 2010 visait à ouvrir à la concurrence ce domaine jusqu'alors réservé à quelques institutions bancaires, en introduisant pour la banque l'obligation d'accepter un autre contrat d'assurance que celui du groupe, pourvu que le contrat présenté ait "un niveau de garantie équivalente" et de motiver tout refus.

L'offre mutualiste existe depuis plus de trente ans au travers de mutuelles dédiées en caution et assurance emprunteur. La qualité de ces contrats est régulièrement reconnue, notamment par le Label d'excellence des Dossiers de l'épargne. L'étendue des garanties offertes (avec des contrats dédiés aux seniors), leur qualité (en particulier sur les risques annexes tels que l'incapacité ou le chômage), et la garantie des tarifs sur la durée du prêt font de cette couverture une offre en adéquation avec les besoins des adhérents.

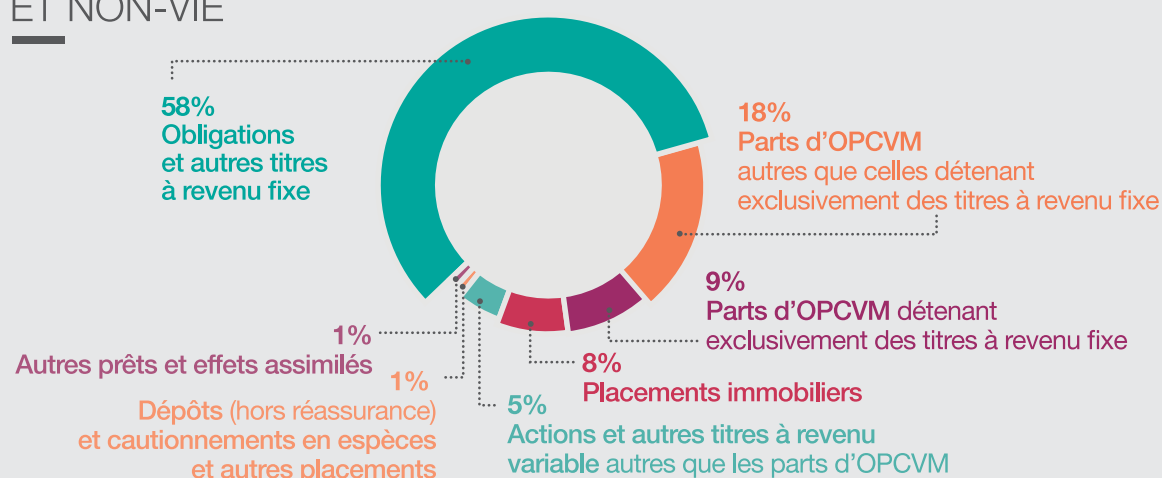
# ANNEXE LES PLACEMENTS

En 2012, les placements des mutuelles adhérentes à la FNMF s'élèvent, en valeur de bilan, à 52 milliards d'euros et sont en progression de 8% par rapport à 2011. Cette progression s'explique pour l'essentiel par la reprise des marchés financiers.

Les mutuelles sont des organismes non lucratifs. Dès lors, les résultats, quand ils sont positifs, sont pour l'essentiel reportés dans les réserves pour renforcer leur solidité financière. Ces réserves permettent d'anticiper et de couvrir les risques courants et exceptionnels et de garantir le développement de l'offre. Cela participe au bon accompagnement et la sécurité des personnes protégées.

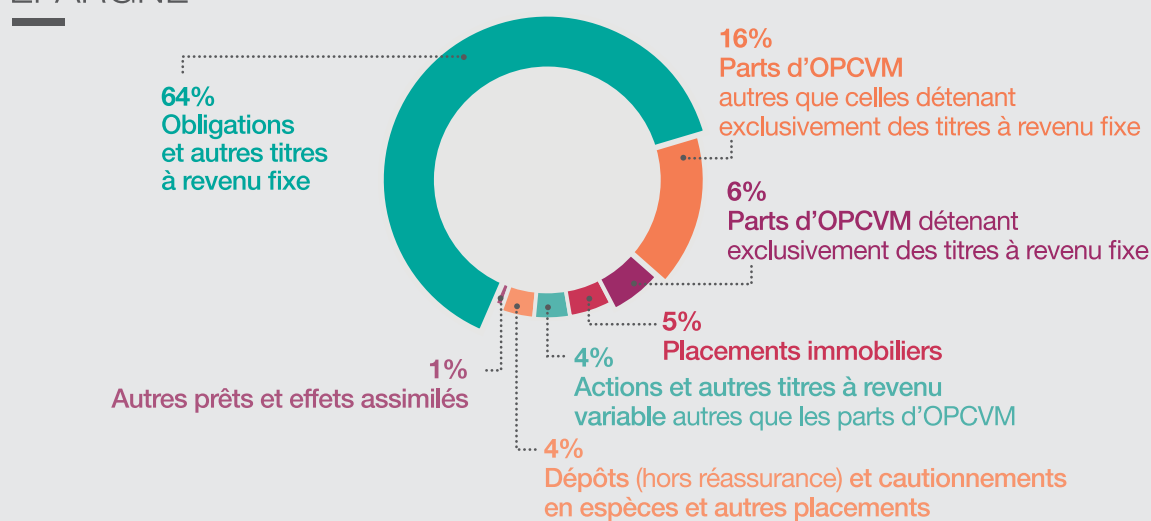
La réglementation impose que les réserves des mutuelles, tout comme leurs provisions, soient investies de manière prudente. Elles sont donc investies de façon diversifiée et sécurisée.

## PLACEMENTS VIE ET NON-VIE



Source : FNMF

## PLACEMENTS RETRAITE ÉPARGNE



L'activité des mutuelles prévoyance-retraite (33 Md€ de placements) exige, compte tenu des engagements à long terme, une gestion actif/passif plus sophistiquée, qui repose notamment sur une part plus importante d'outils obligataires.

Source : FNMF

# Mutualité Française

255, rue de Vaugirard - 75719 Paris Cedex 15  
Tél.: 01 40 43 30 30

Crédit photo : shutterstock - Création : www.thalamusic.fr



[www.mutualite.fr](http://www.mutualite.fr)  
[twitter.com/mutualite\\_fr](https://twitter.com/mutualite_fr)  
[facebook.com/mutualite.francaise](https://facebook.com/mutualite.francaise)  
[www.dailymotion.com/mutualite](http://www.dailymotion.com/mutualite)

